

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes de la région de Suippes

SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
31	28	28 + 3 pouvoirs

Date de convocation 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu dans la salle de réunion de la Communauté de Communes 15 place de l'Hôtel de Ville 51600 SUIPPES, sous la présidence de François COLLART, Président.

Présents : Sabine BAUDIER, Jacques BONNET, Roland BOUVEROT, Chantal CAPRON, Christian CARBONI, Brigitte CHOCARDELLE, François COLLART, Jean Luc GALICHET, Arnaud GIBONI, Murielle GILHARD, Didier HEINIMANN, Jacky HERMANT, Odile HUVET, Jacques JESSON, Georges LAMBERT, Thomas LAPIE, Marie Claire LAURENT, Jean Baptiste LECLERE, Sébastien LEROY, Gabrielle MAUCLERT, Olivier MORAND, Jean Noël OUDIN, Antonia PAQUOLA, Armelle PIERRE DIT MERY, Nadine RICHARD, Rose Monde SARIDJAN, Olivier SOUDANT, Rodrigue WAXIN.

Représentés :
Alain CHAPRON pouvoir donné à Jacques BONNET,
Antoine PERARD pouvoir donné à Olivier SOUDANT,
Laurence TOURNEUR pouvoir donné à Jacques JESSON,

Monsieur Arnaud GIBONI a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

N° de délibération : 2026_28

Cette commission est obligatoire dans les EPCI soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique. Les 10 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional ou départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées ci-dessus, dressée par l'organe délibérant de l'EPCI sur proposition de ses communes membres.

La liste de propositions établie par l'organe délibérant de l'EPCI doit donc comporter 40 noms :

- 20 noms pour les commissaires titulaires ;
- et 20 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des membres de la CIID intervient dans les deux mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement des conseils municipaux.

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code général des impôts et notamment l'article 1650 A,

VU les articles 346 et 346 A de l'Document III du code général des impôts ;

VU les statuts de la Communauté de Communes de la Région de Suippes ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

DECIDE de proposer la liste suivante au directeur départemental des finances publiques pour la constitution de la commission intercommunale des impôts directs :

- 10 titulaires parmi les 20 noms

Monsieur	Jean-Luc	GALICHET
Madame	Patricia	GODART
Monsieur	Sébastien	LEROY
Monsieur	Sébastien	FRANCART
Monsieur	Roland	BOUVEROT
Madame	Céline	GERARD
Monsieur	Thomas	LAPIE
Madame	Aurélie	MERENNE
Monsieur	GIBONI	Arnaud
Madame	Delphine	FOURAUX
Madame	Odile	HUVET
Monsieur	Lory	GABREAUX
Madame	Antonia	PAQUOLA
Madame	Lydie	THIEBAULT
Madame	Armelle	PIERRE DIT MERY
Monsieur	Kévin	DEZ
Monsieur	Jacky	HERMANT
Madame	Sylvie	MODE
Madame	Brigitte	CHOCARDELLE
Monsieur	Christophe	BARBIER

- 10 suppléants parmi les 20 noms

Monsieur	Rodrigue	WAXIN
Madame	Laetitia	DELFLY
Madame	Marie-Claire	LAURENT
Monsieur	Michaël	GAVART
Monsieur	Olivier	SOUDANT
Monsieur	Antoine	PÉRARD
Monsieur	Jean-Baptiste	LECLERE
Monsieur	Quentin	LEJEUNE
Monsieur	François	COLLART
Madame	Sabine	BAUDIER
Monsieur	Jacques	BONNET
Madame	Murielle	GILHARD
Monsieur	Didier	HEINIMANN
Madame	Chantal	CAPRON
Monsieur	Jacques	JESSON
Madame	Laurence	TOURNEUR
Monsieur	Jean Noël	LOUDIN
Madame	Rose Monde	SARIDJAN
Monsieur	Christian	CARBONI
Monsieur	Christophe	TESTI

ACTE REÇU LE

06 MAI 2026

PREFECTURE DE LA MARNE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Pour extrait conforme
 Affiché le 24 avril 2026
 François COLLART
 Président

